



Administration Communale  
Bureau technique  
Avenue du Temple 8  
1462 Yvonand  
Tél. 024 423 32 58 ou 57

[technique@yvonand.ch](mailto:technique@yvonand.ch)  

## Formulaire de demande d'abattage / élagage d'arbre(s)

Bases légales : Art. 14,15 et 16 de la Loi sur la protection  
du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP)

**AFFICHAGE AU PILIER PUBLIC** : du 15 octobre au 3 novembre 2024

Les éventuelles oppositions sont à adresser durant le délai de publication à la Commune  
d'Yvonand au Bureau Technique.

### 1. AUTEUR DE LA DEMANDE

#### Personne de contact :

Nom : Gander Prénom : Antoine

Adresse : Jordils 21 Code Postal : 1400 Commune : Yvonand

Téléphone : 079 601 7778 Adresse e-mail : antoine.gander@gmail.com

Propriétaire (si différent) : idem (Marie Gander)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Code Postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Adresse e-mail : .....

#### Destinataire des factures (si différent) :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Code Postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Adresse e-mail : .....

### 2. LOCALISATION DE LA DEMANDE

Adresse : Avenue des Pins 20

Parcelle n° : 309

### 3. OBJET DE LA DEMANDE - IMPACTS PATRIMOINE ARBORÉ (Art. 15 LPrPNP) [1]

	Nom de l'arbre [2]	Circonférence * du tronc [3]	État sanitaire				Motif invoqué pour l'intervention [4]				Type d'impact		
			Sain	Symptômes légers	Allié mais non dangereux	Mort / dangereux	Al. 1a	Al. 1b	Al. 1c	Autre motif	Abattage	Elagage	
1	<u>Frêne</u>	<u>130</u>				<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>					<input checked="" type="checkbox"/>	
2													
3													
4													
5													

[1] Si la demande concerne plus de 5 arbres et végétaux, joindre une liste en annexe comportant les mêmes colonnes et informations du tableau ci-dessus. [2] Nom commun ou nom latin. [3] Tour du tronc mesuré à 1,3 mètre au-dessus du sol, en centimètres. En cas de troncs multiples, somme des circonférences de chaque tronc [4] Al. 1a « risque sécuritaire ou phytosanitaire avéré », Al. 1b « entrave avérée à l'exploitation agricole », Al. 1c « impératif de construction ou d'aménagement ».

\* le diamètre serait beaucoup plus facile à mesurer

Remarques – commentaire – autre motif : .....

.....

.....

.....

#### 4. OBJET DE LA DEMANDE - PLANTATION COMPENSATOIRE PRÉVUE (Art. 16 LPrPNP) [1]

	Nom de l'arbre [2]	Taille à la plantation [3]	Décal de plantation
1	Viorne (transformation en		
2	huic)		
3			
4			

[1] Si la plantation compensatoire comprend plus de 5 sujets, joindre une liste en annexe comportant les mêmes colonnes et informations du tableau ci-dessus. [2] Nom commun ou nom latin. [3] Hauteur (forme libre) ou circonférence (arbres tiges).

#### 5. PLAN DE SITUATION ET PHOTOS

Éléments minimums obligatoires - Pourtour de la parcelle (nord en haut de la feuille), position des arbres à abattre/élaguer (croix assortie du numéro selon liste des impacts), position des plantations compensatoires prévues (rond assorti du numéro selon liste des compensations).

Var manq d'accompagnement.

#### 6. SIGNATURE ET AUTORISATION D'ACCÈS

La signature ci-dessous autorise les personnes assermentées du Service des parcs et domaines à pénétrer dans la (les) parcelle(s), même en l'absence du propriétaire, afin d'instruire la présente requête.

Date : 3.10.2024 ..... Signature : 

Les dossiers incomplets ne seront pas traités et seront retournés à leurs expéditeurs.